

26 avenue de la libération 42 120 LE
COTEAU

04.77.44.56.56

buchet@buchetvoyages.com

SALON DE
L'AGRICULTURE A
PARIS
23 et 24 Février 2019

SAMEDI 23 FEVRIER 2019 : PARIS/ SALON AGRICULTURE

Départ de ROANNE vers 04h00 en direction de PARIS - Porte de Versailles.



Arrivée vers 10h00 (coupure de 09h00 sur le salon)

Journée et déjeuner libres au salon de l'agriculture

Tout commence en 1870... Année de la création du Concours Général Agricole. Héritier des comices agricoles, issus du 18ème siècle, le concours "des animaux gras" ou "des animaux de boucherie" est inauguré en 1844 à Poissy.

Quant au Concours Général Agricole, il est lancé officiellement à Paris en 1870.

En 1925, il emménage au Parc des Expositions de la Porte de Versailles et ne cesse d'évoluer depuis. D'abord réservé aux animaux, il accueille maintenant les Concours des produits du terroir, des vins et cette année pour la première fois, des prairies fleuries et s'est doté d'une magnifique vitrine : le Salon International de l'Agriculture.

En 50 ans, le Salon International de l'Agriculture a construit sa réputation :

Un rendez-vous incontournable de l'élevage et de la génétique

Une vitrine exceptionnelle pour les produits des terroirs, la gastronomie régionale et internationale, les grandes cultures et le tourisme vert.

En fin de journée vers 19h00 (après 09h00 de coupure), installation dans votre hôtel en périphérie de Paris. Dîner et logement

DIMANCHE 24 FEVRIER 2019 : SALON AGRICULTURE

Petit déjeuner à l'hôtel

Arrivée au salon de l'agriculture porte de Versailles vers 10h00

Journée et déjeuner libres au salon de l'agriculture

Départ du salon vers 15h30 et retour direct dans votre région pour une arrivée vers 21h30

PRIX PAR PERSONNE: 250 €

CES PRIX COMPRENNENT : Le transport en autocar GT /Le diner du samedi à l'hôtel (menu 3 plats) /Le logement en hôtel en région parisienne, base chambre double /L'entrée 2 jours au salon de l'agriculture /L'assurance assistance rapatriement

CES PRIX NE COMPRENNENT PAS : Les 2 déjeuners au salon de l'agriculture /L'assurance annulation +20 euros /Les boissons